

## L'ASSOCIATION HANDICHIENS

L'association Handi'chiens est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée et reconnue d'utilité publique en 1989. Elle a pour mission d'éduquer et de remettre gratuitement des Chiens d'Assistance à des personnes en situation de handicap.

Ces chiens apportent aux personnes handicapés une aide technique au quotidien (ils répondent à plus de 40 commandes), mais aussi un soutien moral, affectif et un formidable lien avec l'environnement favorisant par là-même l'insertion sociale de ces personnes.

Mais les missions des « Handi'chiens » ne s'arrêtent pas à ce domaine. Handi'chiens éduque également :

- Des chiens dits d'éveil : qui sont destinés à des enfants souffrant de troubles autistiques, de trisomie ou polyhandicapés.
- Des chiens dits d'accompagnement social : ils sont confiés à des référents dans des établissements accueillant des enfants, des adultes handicapés ou des personnes âgées dépendantes souffrant parfois de maladies neurodégénératives de type Alzheimer. Ils créent ainsi la vie et des échanges en utilisant la médiation animale.
- Des chiens dits d'accompagnement de personnes épileptiques : ces chiens aident les personnes lors des crises et en alertant avant leur survenue, mais servent également à apaiser.
- Des chiens dits d'assistance judiciaire : lors d'audition et procédures judiciaires, ils assistent et apaisent les victimes.
- Des chiens dits de réussite scolaire : ils sont intégrés au sein d'un établissement et apaisent les élèves dans leur quotidien.

La vie d'un Handi'chiens commence dès l'élevage où la sélection de nos champions se fait dès 6 semaines de vie par des éducateurs chevronnés. Puis à l'âge de 2 mois jusqu'à ses 18 mois, il est placé dans l'une des familles d'accueil bénévole. Cette dernière est suivie et formée par les éducateurs et délégués aux familles d'accueil. Il y apprend les bases de son futur travail. A 18 mois, ça y est ! Il entre à l'école des super héros dans l'un des 4 centres de formation Handi'chiens (Alençon, Marcy L'Etoile, Saint Brandan et Vineuil). Les éducateurs spécialisés vont alors s'employer à parfaire leur éducation. Ils resteront à l'école pendant environ 6 mois. Enfin, vers 24 mois, c'est le stage de remise au futur bénéficiaire. La magie peut alors opérer...

L'apport d'un Handi'chiens en quelques chiffres :

- 85% des bénéficiaires sont plus détendus,
- 84% des bénéficiaires sont « mieux dans leurs têtes »,
- 97% des référents des chiens d'accompagnement social considèrent que la présence du chien permet de faciliter ou renouer le contact avec les résidents,
- 25% des bénéficiaires ont diminué leur consommation médicamenteuse.

Depuis 1989 ce sont 2400 chiens remis gratuitement. L'éducation d'un Handi'chien représente un coût de 17000 euros par chien ! Alors nous avons besoin de vous et de vos dons pour que cette belle aventure puisse continuer pour d'autres bénéficiaires en France.

Venez nombreux soutenir Handi'chiens lors de la Canicross du 8 mai prochain ! De nombreux objets seront en vente sur le stand Handi'chiens et vous pourrez rencontrer nos merveilleux chiens Michka et Prof qui n'attendent que vos caresses. A BIENTOT